

Séance CGSO du 3.12.2010 – discours de Willy Sunier, président du CJB

Monsieur le président de la CGSO,
Messieurs les Conseillers d'Etat et ministres,

J'ai le plaisir de vous adresser les salutations et les souhaits de bienvenue de la part du Conseil du Jura bernois. Institué en 2006, notre organe est composé de 24 membres élus provenant du Jura bernois, la partie francophone du canton de Berne qui représente 5.3% de la population totale.

Sans entrer dans le détail des prérogatives qui ont été attribuées au Conseil du Jura bernois, sachez que le canton de Berne nous a transféré des compétences cantonales de décisions dans les dossiers relatifs à la langue et à la culture. A l'heure où la pression financière incite à toujours plus de centralisations, le canton de Berne a osé décentraliser certaines de ses activités, pour des raisons de protection de sa minorité. Ou, si l'on change un peu le point de vue, on peut dire que le canton de Berne a centralisé dans sa partie francophone ses compétences sur les dossiers qui concernent de près la langue française.

Une partie importante de nos prérogatives est liée à la coopération intercantonale. Notre conseil jouit d'un partenariat direct avec le Jura, qui nous permet de traiter directement avec les membres du gouvernement jurassien. Je ne vous cache pas que nous verrions d'un bon oeil l'extension de ce droit en direction de Neuchâtel, tant il est vrai que pour de nombreux dossiers, la collaboration intercantonale s'exerce efficacement sur de plus grands territoires que le Jura bernois et le Jura.

En ce qui concerne la Suisse occidentale, le Conseil du Jura bernois partage avec le CAF, représenté ici par sa présidente Béatrice Sermet, des compétences en matière de coordination scolaire. Concrètement, ce sont nos conseils qui ont donné le feu vert en vue de la ratification de la Convention scolaire romande, et qui seront chargés des décisions relatives à l'introduction du Plan d'études romand dans les prochaines années.

Nous avons aussi la possibilité de soutenir financièrement d'autres projets. Par exemple Label+ Théâtre romand, un projet tout récent qui réunit les 7 cantons de Suisse occidentale.

Même si le Jura bernois ne dispose pas de troupe professionnelle, il nous a semblé important de participer à un projet romand qui est l'expression d'une culture et d'une identité commune.

Même si le Conseil-exécutif continue de représenter le canton de Berne dans toutes les conférences intercantionales de Suisse occidentale, le Conseil du Jura bernois a l'occasion de faire valoir sa position lors de ses contacts réguliers avec les Conseillers d'Etat ou leur administration. Ainsi la voix de la partie francophone du canton est relayée au niveau romand.

Le Jura bernois attache une grande importance à la Suisse occidentale. Il faut bien admettre que lorsqu'il cherche des solutions pour régler les problèmes qui se posent à lui, le canton de Berne a souvent les yeux tournés vers l'est : lorsqu'il s'agit de réviser une loi, il va plutôt voir ce qu'ont fait Argovie, Zurich et Lucerne et oublie parfois d'aller voir ce qui se passe en Suisse romande.

A l'heure où la mobilité professionnelle garnit l'administration bernoise de cadres qui viennent de Zurich ou de Suisse centrale, voire d'autres pays germanophones, des cadres qui sont donc peu sensibles à la problématique des minorités et ont fait leurs études en anglais dans des écoles saint-galloises, le Conseil du Jura bernois entend jouer le rôle de poil à gratter pour rappeler les liens de Berne avec la Suisse occidentale.

Mais le Conseil du Jura bernois est aussi et surtout un conseiller des autorités cantonales pour les affaires qui concernent les francophones. Il est particulièrement fier que le canton de Berne se soit doté d'un organe politique régional unique en Suisse. Cela témoigne de sa volonté de créer des instruments pour consolider sa part francophone et francophile.

Malgré les différences de législation entre cantons et les différences d'habitudes entre communautés linguistiques, le Conseil du Jura bernois va continuer de chercher des solutions originales pour apporter sa pierre à l'édifice que forment les cantons de Suisse occidentale. Il veut ainsi assurer une collaboration qui renforce, d'une part, la position des Romands dans le canton de Berne et, d'autre part, les liens entre le canton de Berne et le reste de la Suisse occidentale, en vue de la compétition avec les autres régions de la Suisse et de l'Europe.